

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 8

Artikel: Sabine : (fin)
Autor: Gueulette, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lent dans le garde-manger et s'étalent sur les meubles ou la fenêtre de la *chambre derrière*; rien n'a été épargné pour recevoir à la table de fête parents, amis et invités. Le travail terminé, toutes les conversations du soir sont aux joies, aux réjouissances du lendemain.

Le samedi, dès l'aube, arrivent de tous côtés les paysans de la contrée, une corde à la main, avec une vache, un cheval ou une chèvre au bout. Le marché au bétail s'anime, les vaches beuglent, les chevaux frappent le pavé et les chèvres, qui ne pensent qu'au mal, inclinent malicieusement leurs cornes vers les passants, et, par de petits bâlements saccadés, se livrent à un bavardage incompris, il est vrai, mais parfaitement incontestable.

Des marchés se traitent et se bouclent sur place par de bruyants attouchements de mains; les marchands ambulants vont et viennent et de leur voix de foire vantent la marchandise, poussant des coudes à droite et à gauche. Tout crie, tout se remue, le brouhaha est complet, Onnens est à l'apogée de sa gloire.

Après les marchés et les transactions du samedi, une soirée dansante a lieu à la pinte Rognon, au son de l'armonicat. Les gens mariés y sont admis et s'y mêlent à la folle jeunesse. C'est une vraie partie de famille.

Le lendemain, l'aspect change; la jeunesse seule règne à Onnens. Les garçons endimanchés se réunissent à la pinte Rognon, tandis que les jeunes filles en robes blanches, se groupent chez une amie, à l'autre extrémité du village, en attendant que leurs cavaliers viennent les convier aux délassements de la valse ou de la mazurka.

En effet, quelques instants après, une musique de cuivre se fait entendre, et l'on voit se diriger vers la salle de bal la joyeuse colonne, composée de couples provisoirement assortis, car c'est seulement après les quatre premières danses que les affinités se dessinent, que le cavalier fait choix de la danseuse auquel il tiendra fidélité jusqu'au bout. Vers le soir, celle-ci le prend gracieusement par le bras et l'invite à goûter chez ses parents, où la table est surchargée de gelée aux groseilles, de gâteaux, de jambons enrubannés, de pyramides de gauffres et de beignets. C'est un de ces gâlás pour lesquels *on met tout par les écuilles*, comme on dit à la campagne.

Le lendemain, lundi, un autre divertissement succède, la *mascarade des saucisses*. Les jeunes gens s'atifent des costumes les plus bizarres et vont rançonner dans le village des saucisses destinées à être mangées en commun dans l'après-midi. Les dons reçus sont tous recueillis dans une brante portée par un homme qui suit le cortège. Puis, toute la provision est jetée dans une immense marmite et le repas le plus comique s'en suit, car de nombreuses surprises y provoquent une étourdissante gaîté. Il n'est pas rare d'y voir la fourchette et le couteau s'obstiner à couper une saucisse remplie de bouts de ficelle ou de bandes de toile, préparée

plusieurs mois à l'avance par quelques farceurs qui restent complètement inconnus, puisque les produits de cette singulière collecte ont été jetés pêle-mêle au fond de la brante.

Le soir, une dernière partie de bal termine la foire d'Onnens.

L. M.

SABINE

(Fin.)

A peine il y était enfermé qu'il fit coucher son rival sur son propre lit et examina s'il n'était point passé de vie à trépas.

On ne saurait exprimer avec quelle joie féroce il reconnaît que le cœur du blessé battait encore. Aussitôt un habile médecin fut mandé, qui ne le quitta point et, par ses soins et médicaments, l'achemina par une prompte guérison. Alors Archambaud écrivit à Sabine que son fiancé était de ce monde et bien traité dans son domaine, mais que si, avant deux jours, elle ne l'était venue joindre, il le ferait occire comme une bête venimeuse.

La brutalité de cette menace terrifia la pauvre enfant à ce point qu'elle ne sut rien répondre. Mais le vindicatif amoureux n'était pas homme à s'arrêter en chemin; il expédia une seconde lettre à la fille de Bottas pour lui apprendre que Michel venait d'être enfermé dans un cachot où il attendait la mort qu'elle-même avait ordonnée.

Il n'y avait plus à reculer; Sabine répandit des larmes amères, et s'étant mise sous la protection de tous les saints du paradis, elle se dirigea vers le château d'Archambaud où celui-ci l'accueillit, non en victime mais en souveraine, la conjurant de considérer comme siens tous ses valets et d'user de ses trésors ou richesses comme s'ils lui appartenaien. Mais la jeune fille n'accepta aucun présent, et à toutes ces instances elle répondit que le seul bien dont elle formait le souhait, était la liberté du captif, et qu'elle s'en remettait à la justice de son seigneur pour la lui accorder. Le comte protesta de sa bonne volonté, mais il objecta que, de son côté, elle devait se prêter à un mariage qui seul pouvait lui assurer le pardon. Ce qu'entendant Sabine, elle se mit à sangloter et à supplier Archambaud de renoncer à un projet détestable, tant à cause des lois et ordonnances de noblesse que parce qu'elle-même ne pouvait disposer d'un cœur qui, devant Dieu, appartenait à un autre. Vainement le jeune comte implora et menaça. A chacun de ses arguments, la fille de Bottas opposait des torrents de larmes sans vouloir donner, contre sa conscience, un mot d'espoir ou une menteuse promesse.

Alors Archambaud sentit gronder en lui les fureurs de la jalouse et, le même soir, il vint annoncer à la pauvre Sabine que l'heure de l'expiation était arrivée.

« Par ainsi, dit-il en terminant sa harangue, la nuit prochaine est la dernière dont vous pouvez disposer pour mûrement réfléchir. Demain, au matin, seront allumés les cierges de la chapelle où nous devons aller ensemble, comme aussi sera prête la corde qui, haut et court, pendra Michel de la Chèze en cas de rébellion de votre fait. Sur ce, la belle, songez à votre choix et que Dieu vous inspire une résolution salutaire. » Après ces ironiques paroles, le comte sortit brusquement.

La fille de Bottas, demeurée seule, se tordit les bras de désespoir et, s'étant jetée à genoux, elle conjura le ciel de lui venir en aide, ne sachant pour sa part à quoi se résoudre.

Il y avait six longues heures que Sabine était en dévotes oraisons, quand des bruits d'armes et des cris de bataille vinrent lui apprendre que le château était envahi.

Nous avons rapporté, en effet, les conseils et menaces du prince de Talleyrand et nous avons dit qu'Archambaud était demeuré sourd aux uns et aux autres. Comme, loin d'obéir aux ordres de la cour, il s'était rendu coupable de

nouveaux raps et homicides, Charles VI, justement indigné, avait dépêché des troupes en Périgord avec mission de s'emparer du château et d'en faire prisonnier le suzerain.

Ces mêmes hommes d'armes prenant de nuit possession du castel, y causaient en ce moment rumeur et tapage.

La première impression de la jeune fille fut toute de frayeur, car elle ignorait le sort du combat et elle tremblait pour la vie de son fiancé. S'étant donc relevée diligemment, elle courut vers le cachot où il était enfermé. Mais la pauvrette n'avait guère espoir d'y pénétrer par l'assurance où elle se trouvait que les portes en seraient closes et bien gardées.

Quelle ne fut pas sa surprise en les voyant grandes ouvertes! Soudain la voix terrible et courroucée d'Archambaud frappa son oreille. D'un bond elle franchit le seuil de l'obscur réduit et le plus abominable des spectacles attira ses regards.

Dans un coin était refoulé Michel de la Chèze qui, pâle et défaillant, résistait au choc de son rival, tandis que celui-ci, la dague au poing, le provoquait en ces termes : « Bientôt je serai prisonnier du roi, mais avant jet'arracherai l'âme afin que tu ne me prennes point ma mie. Pour lors, achève tes oraisons dernières, car je vais te clouer comme un hibou contre le bois de cette porte. »

A ces paroles, le comte leva sur son ennemi une arme meurtrière; mais, avant qu'il ne l'eût abaissée, Sabine s'était placée entre les combattants et d'une voix forte elle criait au farouche seigneur :

— Puisque vous souhaitez lâchement occir mon fiancé, rappez-nous ensemble afin que nous demeurions unis dans le ciel comme aussi le sommes sur la terre!

La jeune fille apparut si merveilleusement belle en cet instant, qu'Archambaud hésita malgré la rage qui le suffoquait. Mais alors résonnèrent les dalles de la sombre galerie sous les pas des archers qui, cherchant en tous lieux le maître du château, se présentèrent à l'improviste. L'heure était solennelle; le comte prit une résolution suprême et poussant le bras en avant : — Mourrez donc tous les deux, hurla-t-il, et plus ne me bravez par vos perfides amours.

Déjà il appuyait sa froide dague sur la poitrine de la jouvencelle, quand une volée de flèches parties en même temps le percèrent de toute part et l'étendirent sanglant sur la pierre.

Un mois après cette lugubre scène, la ville de Périgueux était en liesse; des guirlandes de feuillage ornaient toutes les fenêtres; à chaque maison flottait une riche banderolle. Un cortège parut qui cheminait recueilli vers l'église. En avant marchait une pâle et souriante jeune fille qui tendrement appuyait sa main sur le bras d'un beau cavalier. Ensuite venaient de nombreux parents qui escortaient un essaim de vierges vêtues de blanc et couronnées de fleurs, ainsi qu'en un jour béni de procession. Le cortège s'avancait, par un bizarre assemblage, entre deux rangées de soldats et hommes d'armes de toute sorte.

La tant brillante cérémonie, il faut le dire, avait pour cause le réjouissant mariage de Sabine avec Michel de la Chèze. Pour ce qui est des gens de guerre, le roi de France les avait envoyés afin de dignement fêter les époux comme aussi pour donner aux habitants de Périgueux un gage d'amitié et de réparation.

CHARLES GUEULLETTE.

« Mon cher docteur,

» Vous excellez à réduire une *fracture*, il ne vous reste plus maintenant qu'une chose à apprendre... c'est à réduire une... facture. »

— Sophie ! je vous recommande la propreté dans la cuisine, car je suis très susceptible...

— Oh ! madame peut bien être tranquille de ce côté-là... rien qu'une pincée de cheveux dans un plat... ça me dégoûte.

Une brave femme des monts de Pully envoyait, il y a quelque temps, par un laitier, un panier de pommes à sa cousine Susette, qui habite la ville. Comme elle avait certaines choses à lui communiquer, elle écrivit une lettre où elle avait mis en post-scriptum : « Tu trouveras ma lettre au fond du panier. »

Un singulier moyen de locomotion est actuellement pratiqué dans le département des Bouches-du-Rhône. Chaque jour (quand le temps le permet, et il le permet souvent dans cette région), on peut voir circuler entre Miramas et Istres des wagons surmontés d'une grande voile, marcher très convenablement sur le chemin de fer d'intérêt local de Port-de-Bouc, déjà construit dans les meilleures conditions, sur plus de 8 kilomètres d'étendue. Il paraît que ce mode n'est pas plus désagréable qu'un autre, et il est fâcheux, au point de vue économique, qu'il ne soit pas susceptible d'être régulièrement utilisé.

L'industrie ne se lasse pas d'inventer; le *National* a vu des vêtements en verre effilé. C'est du véritable verre qui, lorsqu'il était semi-liquide, a été littéralement effilé en brins, menus, soyeux, qui s'enchevêtront, et forment l'ouate, et qui sont, comme elle, susceptibles d'être tissés. C'est avec ce verre qu'on peut faire des cravates, des gilets et même des pantalons ou des robes, aussi doux et aussi légers que possible. Personne en maniant ces étoffes ne pourrait les prendre pour autre chose que des étoffes de soie.

Voici un vêtement qui sera chaud à l'égal des fourrures, et derrière lequel nous serons désormais à l'abri de bien des accidents, sans parler de la foudre, car chacun connaît le pouvoir isolant du verre contre l'électricité.

La pluie ne fera que donner au vêtement un brillant nouveau et une propriété plus grande.

L. MONNET.

THÉATRE DE LAUSANNE

Dimanche 25 février 1877.

LA CASE

DE

L'ONCLE TOM

Grand drame en 7 actes du théâtre de la Porte-St-Martin.

LAUSANNE — IN PRIMERIE HOWARD-DELISLE ET P. REGAMEY

Un étudiant s'était rompu la jambe en exécutant un exercice de gymnastique. Quelque temps après, il reçoit la note du docteur. L'addition est salée; elle se monte à 2000 fr. Sous l'impression de ce chiffre éloquent, le jeune homme prend la plume et adresse au docteur les deux billets de 1,000 fr., en les accompagnant de ces simples lignes :